

16 290 habitants

une légère hausse

Centre-ville : la zone 30 s'impose (p.5)

Accessibilité : une rampe au centre de santé (p.8)

Jardin : tout le monde au zéro phyto (p.14)

PROCHAIN
NUMÉRO
À PARTIR
DU 25 FÉVRIER



21 DÉCEMBRE

Un renard, un loup et des poules à la bibliothèque

La talentueuse marionnettiste Cécile Hurbault donne vie aux héros de la bande dessinée *Le grand méchant renard* de Benjamin Renner. Le spectacle, pour petits et grands, narre les aventures du renard qui se veut méchant mais qui – malgré lui – s’attache aux œufs qu’il a volés, au point de finir par les considérer comme ses propres enfants, quand ils deviennent des petits poussins. A méditer !



21 DÉCEMBRE

La Corrida fait aussi courir les pères Noël

Carton plein pour la 25^e édition de la Corrida et son nouveau parcours de 6 880 mètres. Plus de 500 coureurs – dont beaucoup de pères Noël – sont présents malgré une météo fraîche et humide. Dans la catégorie féminine, c’est Sophie Le Béherc qui s’impose en 26’37’’ suivie par Anne Villoing en 26’45’’ et par Marie Bodet en 27’11’’. Chez les hommes, le premier est Yoseph-Fabien Gouasdoué en 21’17’’ suivi de très près par Jérémy Legout en 21’19’’ et Fabien Pondaven en 21’43’’.



12 JANVIER

Ils participent à embellir la ville en cette fin d’année

Cette année, onze foyers corpopétrussiens ont participé au concours des balcons et jardins illuminés. Le jury est passé fin décembre pour établir le palmarès. Bravo à Yvette Bruneau, Céline André, Michel Mauny, Marie-France Adam, Patrick Durand, Roger Marqueteau, Pascal Bocquet, Jean-Pierre Rossignol, Alain Truillier, Michel Allincks, Pierre Le Cam (qui a fait l’objet du portrait de Clarté en décembre) qui ont grandement participé à illuminer la ville en cette fin d’année 2018.



13 JANVIER

On n’oublie pas Miloud Abdellaoui

Troisième édition du Challenge Miloud-Abdellaoui, tournoi mixte de futsal organisé en direction des adolescent(e)s par l’association Mimifut, avec le soutien de nombreux partenaires dont la ville. Les douze équipes participantes sont constituées de jeunes venant de clubs de football d’Indre-et-Loire et de structures intervenant dans les domaines de l’animation-prévention, comme le service municipal de la jeunesse (SMJ) ou Fil Bleu. Le challenge, dont le fondement repose sur l’esprit de camaraderie, a été remporté cette année par une équipe de Saint-Cyr-sur-Loire. Miloud Abdellaoui, l’animateur-éducateur au SMJ disparu en 2014, a marqué plusieurs générations de jeunes.



14 JANVIER

Déjeuner de nouvelle année à La Diablerie

A la Diablerie, la résidence autonomie, on célèbre la nouvelle année en présence de Marie-France Beauvils, de Martine Belnoue, première adjointe, de Ronan Lebert, adjoint aux affaires sociales et des personnels qui veillent tous les jours sur les résidants. C’est l’occasion de déguster des plats de fêtes préparés, comme tous les jours, sur place par les cuisiniers et de présenter le travail de l’atelier chorale. A noter que La Diablerie peut encore accueillir des personnes seules ou des couples (plus d’informations au 02 47 44 58 63).



15 JANVIER

Les habitants échangent avec les élus

Stationnement, tramway, incivilités, logements, propreté, projets urbains, etc. Les traditionnelles réunions publiques de début d’année sont l’occasion d’échanger avec les élus sur ce qui va et aussi ce qui pose question. Ces moments se tiennent en soirée à la Maison de l’Aubrière à la Rabaterie (photo ci-dessus), salle Joliot-Curie dans le quartier de la Morinerie et salle de la Médaille en centre-ville.



La nuit selon Guillaume Le Baube

Guillaume Le Baube expose son travail photographique *Nox* et *autres travaux* autour de paysages nocturnes à l'identité incertaine et déshumanisés. Ses œuvres sont accompagnées des créations sonores du musicien Thackery Earwicket. L'exposition est à découvrir jusqu'au 16 février à la galerie du passage Emmanuel-Chabrier. Puis, c'est la sculptrice Laurence Dréano qui exposera ses corps de femmes du 1^{er} au 30 mars dans cette même galerie. Vernissage vendredi 1^{er} mars à 18h30.



Les élus présentent leurs vœux

On se déplace en nombre pour assister aux vœux des élus du conseil municipal. On échange autour d'un verre et on partage un moment de convivialité. Cette année, le film *Une ville en mouvements* est diffusé avant l'intervention de Marie-France Beaufiles. L'occasion de découvrir ce qui bouge dans la ville. Ce film est également visible sur le site internet : www.saintpierredescorps.fr

Venez dire vos propositions

Le Président de la République a décidé de lancer un grand débat national jusqu'au 15 mars pour, dit-il, « *que nous nous reposions ensemble les grandes questions de notre avenir* ».

Nous avons tous suivi les discussions engagées sur les revendications exprimées par les **gilets jaunes**. Le Président de la République n'a pas, lors de ses vœux, vraiment entendu leurs propositions. Sa lettre aux Français nous invite à **nous exprimer**.

L'un des premiers sujets me semble être celui du **pouvoir d'achat** et de la **justice fiscale**. Ce qui reste à vivre dans les foyers modestes après avoir payé les dépenses contraintes que sont, le loyer, les charges du logement (eau, gaz, électricité, chauffage) soulève la question d'une meilleure rémunération des salariés, mais aussi d'une revalorisation des retraites, des allocations familiales, des minima sociaux, au-delà des 0,3% envisagés par le gouvernement. Cette question est très présente dans tous les témoignages. Et on ne peut en être surpris, quand on regarde le prix de l'essence, bien sûr, mais aussi celui de l'alimentation, de multiples produits de la vie quotidienne sur lesquels pèse la TVA, cet impôt dont personne ne parle et qui pèse bien plus lourd sur le foyer modeste qui a 900 euros que sur celui qui a 9 000 euros. Pourtant, la TVA est la recette la plus importante du budget de l'État, 54% : cessons de croire que les personnes qui ne paient pas d'impôt sur le revenu ne participent pas à l'effort financier de la nation.



Nous avons décidé de mettre des feuillets à votre disposition pour exprimer vos propositions, vos suggestions, vos aspirations, vos revendications (*voir en page 6*). Pour celles et ceux qui n'aiment pas beaucoup écrire, nous allons essayer de trouver une autre façon de recueillir vos réflexions et les transmettre, peut-être par l'image.

Je ne sais si notre parole sera entendue, si les propositions seront retenues, mais il me semble important que chacun puisse dire ce qu'il attend du gouvernement, dans quelle société il veut vivre.

En tant que maire, je peux témoigner de la réalité de la situation de la population qui vit à Saint-Pierre-des-Corps, avec de nombreux foyers aux ressources modestes, voire très faibles. C'est cette réalité qui nous a conduits à mettre en place des tarifs locaux en fonction du quotient familial de façon à tenir compte des ressources de chaque famille et permettre un accès à nos services le plus large possible.

Je crois important que vous soyez nombreux à exprimer votre point de vue. Les gilets jaunes, dont nombre d'entre eux disent s'être abstenus lors des élections, ont donné de la voix, avancé des propositions pour changer la donne. C'est une façon aussi de faire de la politique. Les objectifs de justice sociale et fiscale que nous portons vont dans le même sens.

Marie-France Beaufiles
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



L'inscription en maternelle pour 2019 s'adresse aux enfants nés en 2016 et 2017. Elle se fait **entre le 7 février et le 15 mars** en mairie au service scolaire, ouvert du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi matin de 8h30 à 12h30. Deux permanences

jusqu'à 19h sont prévues **mardi 26 février** et **mercredi 6 mars**. Apportez le livret de famille ou un extrait de naissance de l'enfant, un justificatif de domicile et le carnet de santé ou un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge. Un certificat d'inscription sera délivré précisant l'école d'affectation. **Il faudra ensuite se présenter auprès de la direction de l'école** qui validera l'inscription. Fiche d'inscription à télécharger sur le site www.saintpierredescorps.fr rubrique « Les enfants, l'école ». 02 47 63 43 68.

MAIRIE

02 47 63 43 43

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

→ 34 av. de la République

CONCILIATEUR
POINT D'ACCÈS
AU DROIT
MÉDIATION EMPLOI
AIDE CAF

AIDE ASSOCIATIONS
02 47 63 44 60

• **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardi 12 et 26 février** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.

• **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **jeudi 7 février** de 9h à 12h30 sur rendez-vous au 02 47 37 95 44.

• **Permanence de premier niveau de la CAF**, assurée par un service civique de la CAF. Aide à la prise de rendez-vous, simulation de droit et aide à la navigation sur le portail CAF, le jeudi de 9h30 à 12h.

• **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous les lundis de 14h à 17h. Renseignements : 07 83 97 23 58.

→ Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière

PERMIS
DE CONSTRUIRE
ET ARCHITECTE
COLORISTE
02 47 63 44 09

• Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 15 février** de 9h à 12h et de 14h à 17h.

• Le dépôt des **permis de construire** s'effectue sur rendez-vous au

02 47 63 44 09. Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermé mardi et jeudi matin, mercredi après-midi.

→ centre technique
1 rue Robespierre

CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ
02 47 63 43 60

• **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

• **Dépistage du diabète gratuit** entre 8h et 11h, **samedi 9 février**. Être à jeun.

• Permanences du **planning familial** sans rendez-vous : **mercredi 6 février de 14h à 16h** et **vendredi 22 février de 9h30 à 11h30**.

→ au CMS

12 rue Rosenberg

www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante



Ce logo à la Une de Clarté rappelle que la Ville de Saint-Pierre-des-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET

Naissances

Rania GUERRAOU, Inès DUVAL, Brooklyn SEHOSSOLO, Louise MARTEL, Luana ROYANT, Mame SALL, Robin MANCEL, Aaron VILLERET, Wassim HOUMAS ES-SAID, Angel BAUDUSSEAU, Iyad BEHILLIL, Zoé GRISON CARREAU, Iris METRIER BISSONNET, Kais YADEL, Naoufel OUARROUD, Lyna LAMBERT, Rose MEUNIER, Ellie GUYON

Décès

Guy MOTILLON, Paul LEFEVRE, Maurice BRIAND, Jean DESPRÈS, Jacques CLAUW, Michel GUITTIÈRE, Marie PAPOT veuve TINON, Mickaël BROCHERIE, Jean-Louis DESSERRE, Serge VIAL, Marcel BRUNET, Yvonne YVANES veuve PÉNALVA, Jeannine LARVOL veuve LEFRANÇOIS, Vincent DESOUCHES



MARDI 19 FÉVRIER
À 20H - EN MAIRIE
OUVERT AU PUBLIC

ZONE BLEUE

Si ce n'est pas encore fait, sachez que si vous habitez dans une rue en zone bleue, vous pouvez renouveler auprès du service communication de la mairie votre macaron pour stationner gratuitement pour l'année 2019.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN FÉVRIER

Vendredi 1^{er} : conseil métropolitain de Tours Métropole Val de Loire à 19h. **Mardi 5** : intervention concernant le risque inondation, au Centre d'information, de documentation, d'étude et de formation des élus. **Jeudi 7** : participation au Conseil National d'Évaluation des Normes. Réunion des membres de la commission mobilité à Tours Métropole Val de Loire. **Mardi 12** : conseil d'administration du Centre Européen de Prévention de Risque d'Inondation. Conférence d'Enrique Lister Lopez concernant l'histoire de la France et de l'Espagne franquiste, 18h30 à la bibliothèque (entrée libre). **Jeudi 14** : conseil de gestion de l'Observatoire National des Risques Naturels. **Vendredi 15** : réunion relative au suivi de chantier de l'espace aquatique de Fondettes. **Lundi 18** : bureau de Tours Métropole Val de Loire dédié aux orientations budgétaires, 20h. Jury de sélection des candidatures pour le concours de maîtrise d'œuvre concernant la réalisation de la résidence sociale de 90 logements avenue Stalingrad à la place du foyer existant géré par Adoma. **Mardi 19** : conseil municipal relatif aux orientations budgétaires, à 20h en mairie.

www.saintpierredescorps.fr
CLARTÉ

Mensuel d'informations
municipales
de Saint-Pierre-des-Corps
Février 2019
n° 382

- Directrice de la publication : Marie-France Beaufills
- Directrice de la communication : Marie-Paule Mémy
- Réalisation : Marie-Eve Descombes Clara Gouron, Tatiana Lorilleux
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Dépôt légal : janvier 2019
ISSN n° 1257-5216

Centre-ville, la zone **30** s'impose presque partout

→ « Trente kilomètres à l'heure », c'est la règle à retenir quand on circule en voiture, en deux-roues ou même à vélo, dans le centre de Saint-Pierre, à quelques exceptions près.

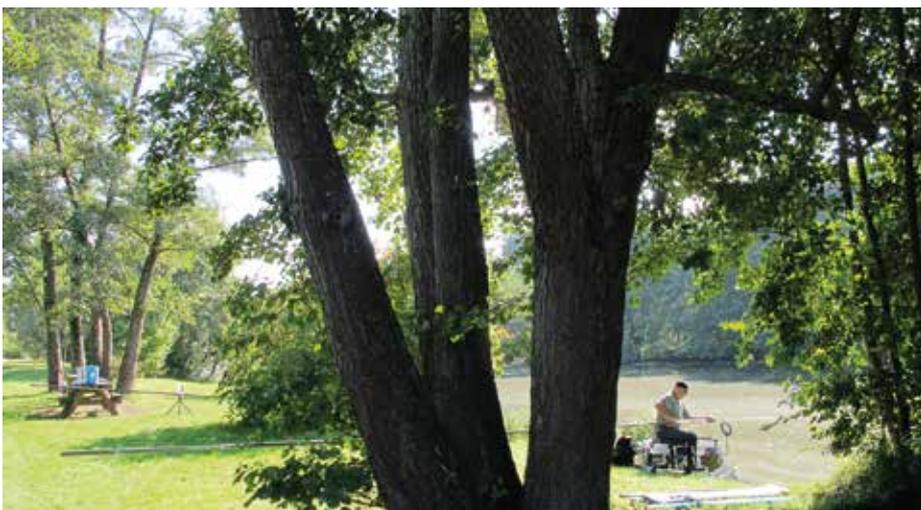
La zone 30 est comprise entre le quai de la Loire au nord, le boulevard Jean-Jaurès à l'est, la rue des ateliers au sud et l'avenue Pompidou à l'ouest.

L'avenue de la République devant la mairie est en zone 20 et quelques rues restent à 50 km/h. L'avenue Jean-Bonnin, la rue des Ateliers et l'avenue Stalingrad, les quais de la Loire et une partie de la rue de la Rabaterie.

Donc lorsque l'on prend le volant (ou le guidon), on pense à mettre le limiteur de vitesse sur 30 km/h !



Boire du Bois de Plante : la ville poursuit ses achats de terrains



Si vous êtes pêcheur, vous connaissez La Boire du Bois de Plante et y passez sans doute du temps au calme à traquer les poissons.

Sinon, il est possible que vous ne sachiez pas où se situe cet écrin de verdure. La Boire est un plan d'eau, une résurgence du Cher, située entre la rue du Colombier et l'avenue Jacques-Du-

clos, en plein cœur d'une zone d'activité. On y entre par la rue du Colombier et on peut venir y profiter de tables de pique-nique, pour un déjeuner en pleine nature ou pour s'y ressourcer au calme. L'espace y est peu aménagé en dehors de celui dédié aux pêcheurs et de la présence de quelques potagers le long de la rue du colombier, la nature y est respec-

tée depuis de nombreuses années.

La ville achète au fur et à mesure les terrains autour de la Boire, elle est d'ailleurs désormais propriétaire à presque 100% des terrains en eau et de la majorité des terrains alentours.

L'idée est de préserver au mieux ce poumon vert. Il s'agit d'un espace boisé classé. Cela signifie que l'on ne peut rien y construire, même pas y couper d'arbres – et s'il le faut absolument (arbre malade ou mort par exemple) il faut remplacer. Lors de l'élaboration du Plan local d'urbanisme, l'espace a été augmenté pour mettre en place un véritable périmètre de protection autour.

La Boire est aussi un espace naturel sensible, ce qui permet à la commune de recevoir des aides de la part du Conseil départemental lors de l'acquisition des terrains. Il y a quelques années, elle a été nettoyée (on y a retrouvé un bus !) et des opérations ponctuelles de ramassage de déchets avec des bénévoles sont mises en place.

Des nouvelles de la Loco et les dates où l'on peut lui rendre visite



Les bénévoles de l'AAATV travaillent à retaper la Loco de Saint-Pierre, avec le soutien financier et matériel de la fondation La Loco dont fait partie la commune. Ce début d'année 2019 est marqué par l'aménagement du hangar avec les graffs réalisés par les Grabouilleurs qui étaient il y a peu dans les massifs de

fleurs et la restauration d'une dizaine de signaux SNCF donnés par la ville. La grosse opération consistera à soulever le châssis pour dégager les roues. Le Monument historique de la ville sera alors en trois morceaux, que les visiteurs pourront découvrir, sous le hangar aux avions, rue de la Pichotière, durant

les week-ends de travail des membres de l'association.

Voici leur calendrier :

En février, vendredi 8, samedi 9, vendredi 22 et samedi 23.

En mars, vendredi 8, samedi 9, vendredi 22 et samedi 23 (uniquement l'après-midi).

En avril, vendredi 12, samedi 13, vendredi 26 et samedi 27.

En mai, vendredi 3, samedi 4, vendredi 17 et samedi 18.

En juin, vendredi 7, samedi 8, vendredi 21 et samedi 22.

En juillet, vendredi 5 et samedi 6.

En août, vendredi 9 et samedi 10.

✓ Pour suivre l'actualité de l'Amicale des anciens et amis de la traction à vapeur 231E41 de Saint-Pierre-des-Corps, rendez-vous sur leur page facebook : [231e41](https://www.facebook.com/231e41)

Grand débat national Cahier de doléances

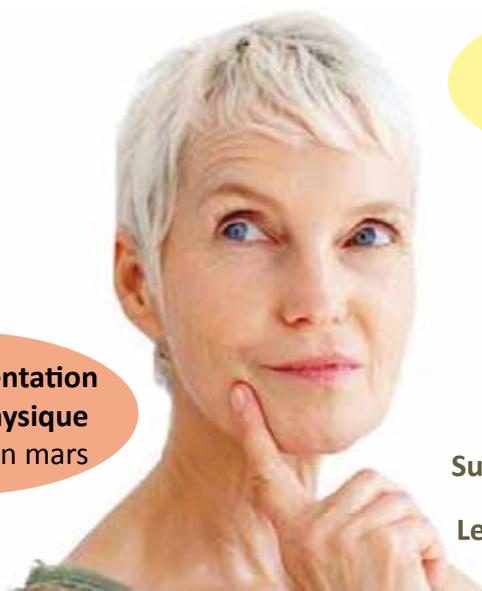
Dans le cadre du grand débat national lancé par le gouvernement, la ville met à disposition des habitants des feuillets de doléances. Ceux-ci sont disponibles à l'accueil de la mairie, au centre municipal de santé, rue Rosenberg et à la bibliothèque rue Henri-Barbusse. Vous pouvez les remplir sur place ou chez vous, puis les déposer en mairie avant mi-mars. Vous pouvez également les télécharger sur le site www.saintpierredes-corps.fr et les renvoyer par mail à secretariatdumaire@mairiespdc.fr

Ces feuillets constitueront le cahier de doléances des habitants de Saint-Pierre-des-Corps qui sera transmis au Président de la République à la fin du débat.

Préserver son capital santé après 60 ans

Bien dans sa tête et dans son corps

Des ateliers sur l'alimentation, l'activité physique et la mémoire



**Ateliers alimentation
et activité physique**
Plus d'infos en mars

Ateliers mémoire

Avec l'association
Mnémo'Seniors

Mardi 26 février

Mardi 5 mars

Mardi 12 mars

Mardi 19 mars

Mardi 26 mars

Ateliers gratuits limités à 12 habitants

Sur inscription auprès de la bibliothèque municipale
au 02 47 63 43 17

Les inscrits doivent suivre les cinq ateliers Mémoire

du mardi 18 décembre 2018

Garanties d'emprunts

Le conseil municipal prolonge sa garantie de 10 ans pour le remboursement d'un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par la SA HLM Nouveau Logis Centre-Limousin concernant le financement de 22 logements individuels « Les Randonnières » au 89 rue Gabriel-Péri et au 54 rue Pierre-Sémard. Le capital restant dû s'élève à 1 320 467,92€ remboursable sur 27 ans. Par ailleurs le conseil accorde sa garantie pour un emprunt de 2 205 744€ souscrit par la SA HLM 3F Centre Val de Loire destiné à la construction de 20 logements collectifs à hauteur du 186 avenue Stalingrad et du 68 rue Anatole-France, à l'angle des deux artères. 1 Contre : UDI

Observations de la Chambre régionale des comptes

La ville prend acte des observations définitives de la Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire concernant la gestion de la commune depuis 2012. La chambre a acté « *les caractéristiques socio-économiques plus défavorables qu'aux niveaux départemental et national (taux de chômage et de pauvreté, habitat social important)* ». Elle a salué le CMS qui « *constitue un service public dont la vocation locale et sociale est établie. Saint-Pierre-des-Corps a su adapter cette structure recevant plus de 2500 patients par an aux besoins du territoire (offre de soin réduite et fragilité de la population)* ». Et a constaté aussi « *le coût maîtrisé du centre municipal de santé, dont les dépenses de fonctionnement ont pu être réduites entre 2012 et 2016.* » Pas de vote

Cimetière communal

A compter du 1^{er} janvier, les tarifs concernant les opérations liées au cimetière communal s'élèvent à : 15€ pour le dépôt d'une urne, une exhumation ou une inhumation (fosse ou caveau) ; de 50€ à 100€ pour une superposition de 15 à 100 ans ; de 100€ à 200€ pour une concession de 15 ou 30 ans. Unanimité

Bilan des acquisitions

En 2018, la ville a acheté des terrains nus rue Paul-Vaillant Couturier/passage Jacquard (147 000€) et à proximité de la Boire du Bois de Plante (35 000€), ainsi qu'un terrain bâti au 85 rue Ambroise-Croizat (140 000€).
Pas de vote

Locations

La ville loue un garage situé sur le parking Pierre-Curie à Damien Amourette pour un loyer mensuel de 60€. Unanimité
Un logement au 37 rue Maurice-Beaufils à Anaïs Massoneau pour un loyer mensuel de 300€. 4 Abstentions : socialistes et républicains
Un logement situé 30 boulevard Viala à Bouthéina Derouiche pour un loyer mensuel de 260€. 4 Abstentions : socialistes et républicains

Dons à la bibliothèque et à l'école de musique

En 2018, la bibliothèque municipale a reçu des dons et des legs, tels que des revues, des brochures, des affiches, des livres, des cassettes vidéo, cartes postales et photographies de Jany Moineau, Dominique Maugars, M. Schweitz, Monique Bottreau, Joël Pairis et Alain Limousin. L'école de musique a également reçu une trompette de Bernard Dandault.
Pas de vote

Relais des assistantes maternelles

Une nouvelle convention de prestation de service est signée avec la Caisse d'allocations familiales concernant le Relais des assistantes maternelles (RAM) pour la période 2019-2022. Cette convention précise les obligations de la collectivité envers la CAF quant au fonctionnement, aux missions et engagements du Relais Assistantes Maternelles et ce, afin d'obtenir des financements. Unanimité

Stationnement rue Fabienne-Landy

Au 1^{er} janvier 2019, la commune reprend en gestion municipale le parc de stationnement fermé de 72 places situé rue Fabienne-Landy et jusqu'à présent géré par la société Indigo Park. Le bilan prévisionnel, hors investissement, est estimé à + 10 000€/an. La tarification pour les usagers ne change pas : abonnement mensuel 7j/7 (62€), abonnement trimestriel 7j/7 (179€), abonnement annuel 7j/7 (619€). La souscription des abonnements s'effectuera toujours auprès d'Indigo Park pour le compte de la commune.

1 Contre : NPA. 3 Abstentions : 1 UDI ; 2 ARIAL/EELV

Groupement de commande pour des travaux

Le conseil adopte une convention lui

permettant d'adhérer à un groupement de commandes, coordonné par Tours Métropole Val de Loire, pour la fourniture d'un système de dématérialisation des procédures de déclaration de projet de travaux, de déclaration d'intention de commencement de travaux et d'avis de travaux urgents. Unanimité

Lycée Martin-Nadaud

Suite à la démission de Jordi Saez, le conseil désigne Cyrille Jeanneau, conseiller municipal, comme délégué titulaire pour représenter la ville au conseil d'administration du lycée Martin-Nadaud. Unanimité

Rucher rue Gabriel-Péri

Une parcelle de 755m² située au 58 rue Gabriel-Péri est mise à la disposition de Marie-Laure Besson afin qu'elle y installe un rucher. D. Marchand ne prend pas part au vote

Tarifs des équipements sportifs

A compter du 1^{er} janvier, l'accès aux gymnases, terrains de sport, stade, piste d'athlétisme et à la piscine reste gratuit pour les sections de l'USSP, les opérateurs sociaux, les associations handisports, les pompiers de Saint-Pierre et les clubs de quartier. Pour les autres associations et organismes, les tarifs de location varient de 6,10€/h à 46,20€/h. Unanimité

Tarifs de la piscine

A compter du 1^{er} janvier, le ticket d'entrée à la piscine passe à 2,50€ pour les adultes et à 21,20€ les dix ; à 1,70€ pour les enfants, étudiants et chômeurs et à 13,40€ les dix. 55,10€ pour les 6 leçons particulières de natation ; les cours collectifs coûtent 33,90€. Pour les animations (aquaforme et natation adaptée) compter entre 8€/séance à 138,70€ les 30 séances. Entrée gratuite (hors animation) pour les Corpopétrussiens de plus de 65 ans. Unanimité

Aides à l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales

Le conseil prolonge l'attribution d'une aide aux habitants qui achètent un récupérateur d'eaux pluviales destinés notamment à l'arrosage des jardins. Ces récupérateurs se raccordent aux descentes de gouttières. Sur présentation d'une facture et d'un justificatif de domicile, la ville rembourse 30% du prix, avec un plafond de 50€ par foyer. Unanimité

Accessibilité : une rampe pour le centre municipal de santé



Pour rendre le centre municipal de santé accessible aux personnes à mobilité réduite (et aux poussettes), on va installer une rampe d'accès, courant février.

« Nous devons rendre tous nos établissements accessibles et lorsque ce n'est pas possible notre pôle architecture propose des solutions alternatives, explique Ouassila Soum, adjointe en charge de la gestion du patrimoine (en médaillon). Nous avons créé de nouvelles salles de consultations en rez-de-chaussée au centre municipal de santé et la rampe va faciliter l'accès au bâtiment. Il faut souvent trouver des solutions alternatives, car nous n'avons pas les moyens d'installer des ascenseurs dans tous ces bâtiments. »

La ville compte 44 établissements accueillant du public. Afin de se mettre en conformi-



té avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, un calendrier de travaux a été mis en place afin de rendre tous ses équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils sont prévus jusqu'en 2021, ce qui permet d'échelonner les coûts.

De nombreuses contraintes se présentent pour la réalisation de ces travaux. Il faut tenir compte des normes qui doivent être appliquées,

et des réseaux et structures existantes ne pouvant être détruites, comme un mur porteur par exemple.

Des toilettes handicapées ont récemment été installées au **gymnase René-Despouy** qui se refait une beauté (*lire ci-dessous*), la signalétique de la **salle de la Médaille** est achevée, tout comme l'installation d'une rampe d'accès au **club house de l'USSP Football** au stade Camélinat,

et la rampe amovible pour accéder aux bureaux des éducateurs de rue.

Au cours de l'année, la Maison de l'Aubrière sera en travaux pour accueillir facilement les personnes en fauteuils roulants (*lire ci-dessous*).

Promulguée en 2005, la loi handicap est applicable depuis le 1^{er} janvier 2007 aux bâtiments construits ou rénovés accueillant des établissements recevant des publics ou des locaux d'habitation. Et les établissements recevant du public, qu'il s'agisse d'un bâtiment appartenant à une collectivité ou d'un magasin par exemple, avaient jusqu'au 31 décembre 2014 pour se mettre aux normes. Un délai supplémentaire allant de 3 à 9 ans a été accordé avec obligation de déposer un « agenda d'accessibilité programmé », ce qu'a fait la ville.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE



GYMNASSE RENÉ-DESPOUY, ON REFAIT LA TOITURE DU GYMNASSE ET...

Au mois de février, la toiture du gymnase va être changée. Deux phases vont animer ce chantier : le désamiantage dans un premier temps, puis la pose de la toiture.



... CELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les travaux d'étanchéité de la toiture-terrace, démarrés en janvier devraient se terminer courant mars.

Durant le temps des travaux, la circulation sera modifiée rue Line-Porcher : on pourra accéder au parking du gymnase en passant par le haut de la rue Henri-Barbusse et au parking de la copropriété en passant par le bas de la rue. Le stationnement est suspendu dans la zone des travaux.



MAISON DE L'AUBRIÈRE

Des travaux vont être effectués pour rendre la maison de l'Aubrière accessible aux personnes à mobilité réduite (*lire ci-dessus*) : les portes du bâtiment seront élargies et les sanitaires agrandis. Des travaux d'isolation thermique et acoustique dans le hall d'accueil vont également être effectués. Cette même partie du hall aura un nouveau sol et un vrai espace d'accueil chaleureux. Les travaux commenceront courant 2019.



RUE DE LA PICHOTIÈRE

Mi-janvier, la voirie était presque terminée. Il restait encore à refaire les trottoirs et à finir de poser la clôture qui sera identique du hangar aux avions à l'entreprise Dalkia, avenue Yves-Farge.



*Nous sommes 16 290 habitants
soit 102 de plus sur un an*

La population de la commune est en légère croissance depuis quatre ans. La tendance à la forte baisse des années 2000, liée à la volonté de l'État de geler l'urbanisme en raison du risque inondation, s'est inversée à partir de 2016 en même temps que naissait une nouvelle prise en compte du risque dans la construction. Entretien avec Marie-France Beaufiles.



Voici une quatrième hausse de la population de la commune qui place Saint-Pierre de nouveau troisième ville d'Indre-et-Loire après Tours et ses 136 500 habitants et Joué-

lès-Tours et ses 37 500 habitants. Y a-t-il un objectif de poursuivre ainsi à la hausse ?

Nous retrouvons le nombre d'habitants de 1999. L'idée est de stabiliser la population à peu près à ce niveau. Nous avons construit le nouveau Plan local d'urbanisme sur ce scénario. L'accroissement de ces dernières années tient très probablement à plusieurs phénomènes. Le nombre de logements proposés dans la commune est passé de 7125 en 1999 à 7904 en 2016. Cet accroissement est toutefois allé de pair avec ce que l'on appelle la « décohabitation ». C'est-à-dire que sous l'effet de l'allongement de la durée de la vie et du nombre

de séparations de couples, le nombre moyen de personnes par logement est passé en dessous de deux. Disons qu'on était souvent trois et plus par logement jusqu'à la fin des années 90 et que, aujourd'hui, on est plutôt souvent 1 ou 2.

La présence de la gare joue-t-elle un rôle ?

Ce que l'on nous dit aussi souvent c'est la proximité et la qualité des équipements et des services publics. Là encore, nous y tenons beaucoup, c'est, je dirais, notre ADN. Un papa me disait dernièrement qu'il n'en revenait pas de pouvoir inscrire son fils aux ateliers d'arts plastiques à la Boulangerie rue Pierre-Séward, pour 11€ par mois. Vous ne trouverez nulle part ce type de tarif dans l'agglomération, mais c'est parce que la ville, propriétaire de ce lieu, a passé un accord avec les artistes qui l'animent pour que soient proposés ces tarifs aux enfants de la commune. Nous avons une belle bibliothèque municipale, qui pro-

pose des animations, un centre culturel qui fait de même, une école de musique, des équipements sportifs qui servent à toutes les sections de l'Union sportive de Saint-Pierre, un centre municipal de santé avec un médecin rémunéré par la commune... Je m'arrête là, il y en a d'autres, mais cette palette de services de proximité joue un rôle attractif. La gare aussi bien sûr. Il n'est pas rare de rencontrer des couples dont l'un ou l'autre membre exerce un métier exigeant de fréquents déplacements à Paris ou ailleurs. La proximité de la gare présente un intérêt évident. On bataille encore pour que le tramway desserve cette gare et ses 12 000 voyageurs/jour, presque autant que la population communale. Ça nous paraît tellement plus évident par les temps qui courent que de desservir un aéroport dont l'avenir est très incertain et qui est très contestable du fait du changement climatique. Franchement, relier la gare serait tout de même bien plus pertinent.

Beaucoup de jeunes familles et de naissances ces dernières années

On voit **beaucoup de jeunes familles** qui ont des enfants **s'installer** à Saint-Pierre. Une moyenne de plus de 200 naissances par an, cela fait du monde (voir infographie ci-dessous). Ce phénomène ne s'observe pas à Saint-Cyr ou à Saint-Avertin, des villes de même strate démographique.

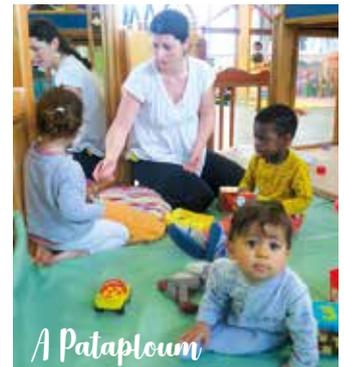
« Ce que nous disent bien souvent ces familles nouvelles, c'est qu'elles ont pu trouver à Saint-Pierre **des biens entrant dans leur budget**, explique Marie-France Beaufiles. Chacun peut observer, sur les sites de ventes ou dans les vitrines des professionnels, que le logement est nettement moins cher à Saint-Pierre que dans les autres communes de l'ag-

glomération. J'ai recueilli encore il y a une quinzaine de jours, le témoignage à ce sujet d'une nouvelle habitante me confiant sa joie d'avoir pu trouver une maison susceptible d'accueillir les quatre enfants du couple, une famille recomposée. »

Lors de l'écriture du portait de janvier sur l'ensemble PTYX, les membres étaient aussi d'accord sur la question du budget, de la **localisation et des services publics**. « Quand on cherche à s'installer pas loin de Tours, pour une famille avec un budget modeste, on se rend compte qu'à Saint-Pierre on peut avoir une belle maison là où on n'aurait un appartement ailleurs », expliquait Émilie Tillier. « Et quand

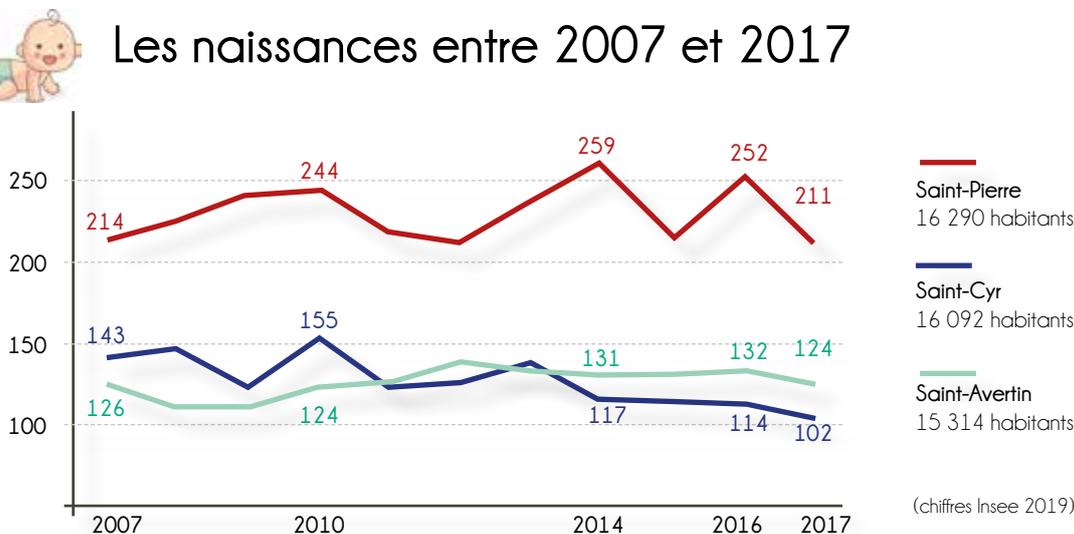
on arrive, sans forcément connaître la commune, on se rend compte de l'offre culturelle, des tarifs attractifs des cours de musique, de dessin... Et on a envie de rester », ajoutait Mickaël Chapeau.

Marie-France Beaufiles précise : « Nous avons eu pour politique de faire sortir des **programmes permettant à des salariés modestes et de la classe moyenne, de pouvoir acheter encore dans le centre urbain**. Vous savez comme les prix ont monté. La ville qui était propriétaire de terrains, a pu les céder à des constructeurs, au prix des domaines. Du coup ; les logements qui sortent sont plus abordables ici qu'il-



leurs. Nous y tenons fortement. Nous défendons l'idée de ne **pas éloigner les populations les moins riches** dans des communes certes agréables aussi, mais où l'usage d'une ou deux voitures devient vite indispensable, avec les conséquences que l'on sait sur leur budget. Et sur le grignotage des terres agricoles. »

Les naissances entre 2007 et 2017



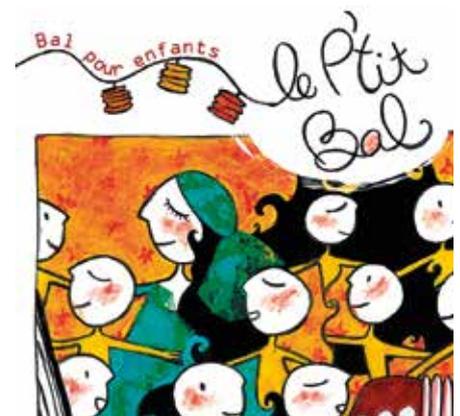
Au 15 décembre **2018**, on comptait **208 naissances** à Saint-Pierre. La courbe varie depuis dix ans entre 210 et 260 naissances par an, ce qui est nettement plus important qu'à Saint-Cyr et Saint-Avertin.

Les enfants au cœur de l'action culturelle

« Cela fait plusieurs années que nous travaillons avec l'Éducation nationale », souligne Céline Illig, directrice du centre culturel. Tout au long de l'année, les écoliers peuvent découvrir les expositions, des spectacles rien que pour eux et voir des films dans le cadre de Ciné-Jeunesse, participer à des ateliers dans les classes et les centres de loisirs.

« Il y a aussi tout un travail autour de la danse. Les enfants ont pu travailler avec le chorégraphe Olivier Lefrançois et participer à un spectacle. Nous proposons le P'tit Bal le 9 février à 18 heures, pour les enfants et leurs familles. »

A noter aussi, Les pieds qui rient, du 18 au 27 juin, un festival de danse pour les très jeunes enfants avec leurs parents, au cœur du quartier de la Rabaterie, conçu par la chorégraphe Anne-Laure Rouxel.



Une ville doit adapter ses services publics, afin de pouvoir répondre aux besoins de ses habitants. Avec les nombreux bébés corpopétrussiens, il faut mettre l'accent sur la petite enfance, proposer plus de places en crèche, à l'école... Mais c'est aussi prévoir des classes supplémentaires, des repas en plus à la cantine, des places en nombre dans les centres de loisirs et de nouvelles activités.

- Deux nouvelles mini-crèches
- Deux classes supplémentaires à Henri-Wallon
- 22 000 repas en plus à la cantine
- Atuluça, festival littérature jeunesse en juin

Après avoir augmenté le nombre de places disponibles en transformant la halte-garderie en multiaccueil Farandole, on ouvre deux **micro-crèches** en **2019**, avenue de la République et à la maison Durand, avenue Stalingrad.

Il faut construire de nouvelles classes dans l'école. Il y a beaucoup de logements et de familles dans le quartier. En 2014 et 2015, 154 bébés sont nés dans le quartier de la Rabaterie.

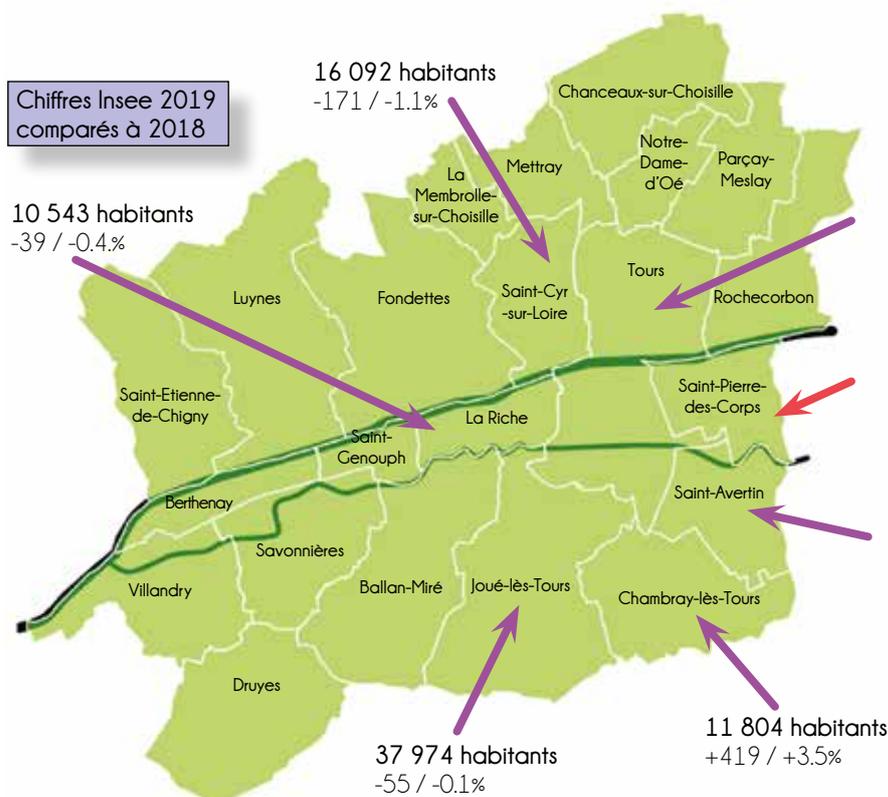
Le renouveau démographique se ressent aussi dans les restaurants scolaires. Plus d'élèves, plus de repas. On note une progression de plus de 22 000 repas sur l'année entre 2017 et 2018.

Entre les petits qui vont à la bibliothèque et l'Animation-lecture, on sait qu'à Saint-Pierre, les enfants aiment lire. Alors, grande nouvelle, un **premier festival de la littérature jeunesse** se tiendra les **28 et 29 juin**.

Chaque année, un peu plus d'habitants

Saint-Pierre continue d'accueillir chaque année de nouveaux habitants. Et après avoir franchi le cap des 16 000 habitants, elle redevient la troisième ville de l'agglomération.

Cela se traduit, en termes d'urbanisme, par la construction de nouveaux logements et une vraie réflexion sur l'évolution des quartiers. A l'est, par exemple, il va y avoir beaucoup de mouvements dans les années à venir, là où pour le moment, tout était bloqué par le Plan de prévention des risques technologiques de Primagaz. De nouveaux logements vont voir le jour, le parc se dessine, le parcours sportif est en place...



Faites-vous **recensé** !
Nos recettes en dépendent

Jusqu'au
23 février 2019



Ouvrez votre porte à ces agents recenseurs. Le recensement est une obligation légale (loi du 7 juin 1951).
Du nombre d'habitants recensés dépendent les recettes venant de l'État.
Les recenseurs présenteront leur carte officielle (tricolore avec leur photo et la signature du Maire)



Enquête mobilité

dans tout le département

Une enquête mobilité sur les déplacements des habitants, mise en place par la métropole, est menée jusqu'au 4 mai, avec des foyers tirés au sort dans le département. Elle vise à faire un état des lieux des déplacements d'aujourd'hui en vue de **préparer les projets de transport public et de déplacements à venir**. Elle concerne 272 communes.

Élus communistes et républicains**Prenez toute votre place dans le débat**

Nous écrivons ces lignes au moment où chacun peut encore formuler des vœux. Aussi permettez-nous de souhaiter que cette année 2019 qui commence permette à chacun d'entre vous de trouver les moyens d'une vie heureuse.

Nous entendons tous depuis plusieurs semaines monter l'aspiration à une vie meilleure. Nous entendons la volonté d'être entendu, écouté ; la volonté de s'impliquer et de peser sur les choix qui sont faits. Plus de démocratie, plus de justice sociale et fiscale sont demandées. Beaucoup n'ont pas encore pu s'exprimer. Permettre à chacun d'entre vous de dire comment il vit aujourd'hui, mais aussi de formuler ce à quoi il aspire, quelle proposition il suggère, nous paraît fondamental.

Aussi avons-nous soutenu l'idée que la commune de Saint-Pierre-des-Corps mette à votre disposition des outils facilitant l'expression du plus grand nombre. Nous vous invitons donc à vous saisir des cahiers proposés en mairie pour faire entendre votre voix. Tous les sujets sont abordables et seront transmis au Président de la République qui lance un grand débat national.

Vivre mieux, comment ? Cette seule question soulève de nombreux sujets : se loger, se déplacer, travailler, se soigner, se former, pouvoir imaginer l'avenir, pour soi-même, pour ses enfants...

L'État a pour mission essentielle d'assurer l'éga-

lité dans tout le pays, il a ainsi une vraie mission de solidarité. Mais peut-il l'assurer quand les décisions prises continuent de privilégier les plus riches ? Peut-il l'assurer quand les services publics sont mis à mal. Peut-il l'assurer quand il impose aux collectivités de diminuer leurs dépenses alors que les besoins de leurs habitants sont de plus en plus cruciaux ?

Chacun doit pouvoir se sentir bien, là où il est. La situation n'est pas inéluctable. Les conditions sont réunies d'un riche débats d'idées qui doit pouvoir déboucher sur des propositions et des choix politiques nationaux ouvrant des perspectives.

Dans notre ville, nous recherchons sans cesse les rencontres avec les habitants. Nous les favorisons sous des formes variées. Nous allons donc vous proposer de nous rencontrer dans le cadre des réunions de début d'année, mais aussi sur les projets à venir. Là-encore nous vous invitons à prendre toute votre place.

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

M.-F. Beaufile, M. Belnoue, C. Gauthier, R. Lebert, D. Ménier, J.-P. Chipot, C. Chafiol, L. Berruet-Angele, D. Patre, S. Lenoble, D. Bouhourdin, M. Soulas, J. Hebert, D. Dupont, G. Moindrot.
Contact : adecrpspc@gmail.com

Élus socialistes et républicains**De la démocratie en général et des Gilets Jaunes en particulier**

Les derniers événements concernant les gilets jaunes doivent nous rappeler les obligations qui sont les nôtres, élus de la république, représentants de la population locale. Nous devons tenir encore plus compte de ces mouvements qui symbolisent surtout un sentiment de mépris du pouvoir central par plus de démocratie participative mais aussi par une plus grande pédagogie de ce que nous estimons devoir faire pour l'ensemble des Corpopétrussiens et Corpopétrussiennes.

Être au service de ses habitants, c'est consulter sans relâche et réunir les aspirations d'une majorité de citoyens.

Être au service de ses habitants, c'est aussi assumer les choix souvent difficiles mais nécessaires au bon fonctionnement de

la collectivité.

Être au service de ses habitants, ce n'est pas oublier le fonctionnement du gouvernement actuel qui coupe les subventions aux associations et aux collectivités locales en étant autiste par rapport aux différentes revendications.

Les élus de la majorité municipale le dénoncent depuis plusieurs mois. Nous n'aurons plus les moyens d'assurer nos obligations, si les conditions actuelles demeurent.

N'oublions pas ce proverbe chinois « quand les gros maigrissent, c'est que les maigres sont morts ! ».

Le prochain mandat devra proposer une nouvelle gouvernance en s'appuyant entre autres sur les associations locales.

ÉLUS SOCIALISTES, APPARENTÉS ET RADICAL DE GAUCHE

J. Pairis, O. Soum, C. Jeanneau, J. Saez, D. Marchand, P. Pairis.
Contact : elusps.spdc@gmail.com

Progressistes et républicains**Dans les clous**

Notre dernier conseil municipal a examiné le rapport d'observation de la chambre régionale des comptes sur les finances de notre commune. Ce travail fait le point sur la qualité et la régularité des comptes de notre commune.

Ce document pointe des pistes d'améliorations, notamment sur la gestion prévisionnelle des personnels et sur la durée du temps de travail. Nous pensons depuis longtemps, au regard du poids de nos dépenses de fonctionnement, qu'il est nécessaire de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. La chambre pointe également le fait que nous ne sommes pas dans les règles de la durée hebdomadaire du travail. Sur ce dernier point la prochaine réforme de la fonction publique devrait fournir un nouveau cadre dans lequel

nous devons nous inscrire.

Par ailleurs la chambre régionale des comptes constate que nous pouvons améliorer le suivi du patrimoine communal par, entre autres, la mise à jour de son inventaire. Elle nous dit également que nous devons veiller à une meilleure qualité de prévision pour nos investissements.

La commune a d'ores et déjà entamé le travail sur l'ensemble des observations formulées et en rendra compte à la fin de l'année 2019. Nous devrions alors être dans les clous.

Les élus de notre groupe profitent de cette tribune pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2019. Ces vœux portent également l'espoir que l'année 2019 verra notre pays s'engager dans un dialogue serein et fécond. Puisseons-nous dépasser nos clivages pour le bien commun.

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

J. M Pichon, K. Chauvet, A. David, V. Allain.
Contact : progressistesrepublicains.spdc@gmail.com

tribunes des groupes

Un nouvel élan pour Saint-Pierre

Rapport inquiétant de La Chambre régionale des comptes

La Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire vient de publier un rapport inquiétant concernant notre commune. Ce rapport révèle des faits et des dépenses impliquant un déséquilibre budgétaire. Des dépenses excessives dans certains domaines gênent fortement le développement d'autres investissements qui seraient profitables à tous les habitants. Nous citerons un exemple flagrant et significatif : lorsque vous revenez de La Ville-Aux-Dames, commune voisine, et que vous entrez à Saint-Pierre-des-Corps la différence est fondamentale. Nous nous contenterons que de cet exemple, si vous, lecteurs, vous constatez de flagrants contrastes, nous vous invitons à nous contacter, nous en ferons état dans nos prochaines tribunes. Il est à noter que notre commune dans un passé récent percevait une taxe qui s'appelait la taxe professionnelle et par cette taxe Saint-Pierre-des-Corps était une commune qui pouvait se permettre de maintenir, améliorer ou investir dans différents édifices public tels que les écoles, la piscine, la cuisine centrale, etc. Maintenant il faut restructurer ces locaux et nous ne pouvons pas le faire alors qu'il était possible par le passé. Le drame dans tous cela, est que nos dirigeants municipaux ne prennent pas en considération les écrits de ce rapport mais au contraire ils clament une autosatisfaction. Le négatif à leurs yeux devient du positif, alors une question se pose comment envisagent-ils l'avenir sur du négatif ?

UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-PIERRE

Droite et Centre

A. Garcia, J. Métais, M. Haddad, J.-F. Lebourg.

Contact : garciaalain02@gmail.com

100% à gauche

Vive la démocratie directe !

Non seulement les Gilets Jaunes contestent la confiscation des richesses par une poignée de possédants, mais ils contestent aussi la confiscation de la parole politique.

Cette exigence de démocratie directe par l'organisation de référendums est aussi la nôtre. Nous avions, il y a huit ans, demandé l'organisation d'un référendum local pour la reprise en régie municipale de la distribution de l'eau dans notre commune. C'est bien au niveau de la commune, au plus près des citoyens que doit s'exercer la démocratie. Or en quelques années la plus part des décisions ont été centralisées à Tours-Métropole, échappant ainsi au conseil municipal.

Et que dire des baisses des dotations de l'État qui imposent aux collectivités locales des contraintes budgétaires contraires aux choix des habitants.

En s'abstenant de plus en plus la population rejette un système où on lui demande tous les cinq ou six ans d'élire des représentants sans aucun contrôle sur leur action et leurs décisions. Dans notre profession de foi en 2008 et 2014 nous faisons la proposition qu'une partie du budget municipal soit mis à disposition de la population dans les quartiers pour financer un projet de son choix.

Qui a peur de cette démocratie directe sinon ceux qui détiennent le pouvoir économique et politique ?

100% À GAUCHE

NPA / P. Bourbon.

Contact : spdcentpourcentagegauche@gmail.com

Citoyens actifs et ouverts

Un immense besoin de démocratie

« Gilet Jaune », accessoire rendu obligatoire à tout détenteur de véhicule pour les situations d'urgence, de détresse ou de France en panne. « Gilet Jaune », accessoire facile à endosser et à retirer par un citoyen, un consommateur, un contribuable, pour se reconnaître, se rassembler ou disparaître dans la foule. « Gilet Jaune », devenu accessoire de communication libre et ouverte, où tous s'expriment dans une cacophonie apparente pour tant regroupée dans une liste hétérogène de 43 propositions.

Une révolution démocratique est en marche depuis plusieurs décennies, citoyens, associations, collectifs, étudiants, écologistes, scientifiques et aujourd'hui les « Gilets Jaunes », y participent. A l'échelle de notre commune, ARIAL notre association de citoyens, s'est efforcée depuis 2001, de mettre en pratique un fonctionnement démocratique ouvert, participatif où la place du citoyen est centrale. La libération de la parole et la volonté de reprendre du pouvoir sont là. Il reste à trouver les moyens de confronter les positions parfois contradictoires, de construire des propositions collectives porteuses de sens.

Le « grand débat » annoncé le permettra-t-il ? On peut en douter tant on manque de garanties, sur les moyens donnés à chacun de faire ses propositions, sur l'organisation qui permettra la confrontation et l'élaboration collective, et sur l'engagement à en appliquer les conclusions. Le débat, grand ou petit, faisons-le partout et tout le temps, et réinventons la démocratie.

CITOYENS ACTIFS ET OUVERTS

Verts et apparentés / B. Grosleron et F. Lefèvre.

Contact : <https://arialspdc37.org>

Divers Opposition

Problème d'information financière à Saint-Pierre-des-Corps !

C'est une des conclusions du rapport d'observations de la Chambre régionale des comptes ; difficile de plaider le contraire. Parmi ses nombreuses remarques, le juge financier souligne notamment :

- l'inexistence de l'aspect prospectif pour les dépenses d'équipements,
- le caractère lacunaire de l'information sur le programme d'investissement.

L'analyse des pièces comptables par le juge financier confirme le constat fait : absence de prospective budgétaire par les élus, aucun débat sur les investissements à prévoir. Les orientations budgétaires se limitent chaque année à une juste complainte sur l'austérité budgétaire imposée par le gouvernement.

Pour découvrir les projets qui pourraient voir le jour dans l'année, les élus doivent « éplucher » en 5 jours chrono les quelques 150 pages du budget.

Et pire, les questions en séance de conseil municipal restent malheureusement sans réponse. Par exemple, en séance de novembre : pourquoi dédier 250 000 € à l'achat de matériel roulant ? On ne sait pas, on promet une réponse à venir... déjà deux mois, et toujours rien...

En séance de décembre, deux questions : l'une sur le taux d'emploi des agents municipaux, l'autre sur l'harmonisation de leur temps de travail avec celui des agents de la Métropole... Aucune réponse... Espérons pour 2019 que la Chambre régionale des comptes inspire la majorité municipale !

DIVERS OPPOSITION

Cédric Rosmorduc.

Contact : rosmorduc@yahoo.fr

Adieu pesticides, tout le monde au zéro phyto !



Ça y est, terminé ! **Depuis le 1^{er} janvier, on ne peut plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour son propre jardin ou son balcon.** Pour les collectivités, cette interdiction (issue de la loi Labbé) est en cours depuis le 1^{er} janvier 2017. Mais à Saint-Pierre, on n'a pas attendu cette loi : les jardiniers communaux n'utilisent plus de produits chimiques depuis 2009.

Si vous aviez l'habitude d'arroser votre jardin avec des produits phytosanitaires, herbicides, fongicides, insecticides, acaricides et autres anti-limaces, sachez que **des solutions alternatives existent** et qu'elles sont **testées depuis des années à Saint-Pierre** : planter des plantes locales, cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels, utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les mala-

dies et les ravageurs, favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux...

Les alternatives non-chimiques sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits adaptés, au bon moment selon le stade de développement des insectes agresseurs et les conditions climatiques. On peut ressortir ses astuces de grands-mères et grands-pères à base de savon noir, de coquilles d'œufs et de cendres de cheminée, ça fonctionne.

Chaque mois, le conseil du jardinier, écrit par l'association des Petits Jardiniers de Saint-Pierre-des-Corps vous donne aussi des **conseils pour jardiner bien et bio**. Vous pourrez également retrouver des infos sur www.jardiner-autrement.fr et sinon n'hésitez pas à demander conseil aux jardiniers de la ville.

Que faire des pesticides que l'on a encore ? Cesser de les utiliser. Car dorénavant c'est interdit. Tout comme le fait de les stocker. Donc bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations ! La déchetterie la plus proche est celle du Bois de plante, l'inscription est gratuite (02 47 32 07 87).

81 arbres plantés en 2018

Certains de ces arbres ont été plantés pour en remplacer d'autres qui n'ont pas grandi ou qui sont morts de maladie, mais pas tous. Et la cerise sur le gâteau, c'est que le service des espaces verts a surtout planté des arbres fruitiers.

- Parc de la Morinerie : 46 arbres fruitiers, pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers...
- Jardin Gambetta : 14 arbres choisis pour leurs couleurs d'automne chatoyantes.
- Chemin vert : 3 liquidambar.
- Place Maurice-Thorez : 6 sophora japonica.
- Verger Pierre-Curie : 12 arbres fruitiers, 40 arbustes à petits fruits et des pieds de vigne.



Traitements naturels contre les maladies du pêcher, première partie



Contre la cloque (boursoffures sur les feuilles) : Lutte avec une décoction de prêle : faites tremper une journée 50 g de prêle pour 5 L d'eau froide, portez à ébullition 20 min, laissez refroidir et filtrez. Diluez à 5 % (mélangez 50ml de produit avec 950ml d'eau, ce qui permet d'obtenir un litre de produit dilué) et pulvériser au début du printemps, en mai, puis en été.

Luttez avec une macération d'ail : d'avril à juin, pulvériser chaque mois une décoction d'ail. Épluchez et écrasez finement 100 g de gousses d'ail. Laissez macérer le tout dans un bol avec 2 cuillerées à soupe d'huile (olive, lin ou paraffine), pendant 12 heures. Ajoutez 1 L d'eau, si possible de pluie, mélangez et filtrez. Laissez reposer une semaine. Cette préparation sera diluée à 5% dans de l'eau avant d'être utilisée en pulvérisation et/ou en arrosage sur les plantes attaquées. Faites-le le soir pour ne pas brûler les feuilles et conservez dans un bidon hermétique.

Contre la moniliose (champignon ravageur qui attaque les fruits qui fi-

nissent par pourrir) : le traitement commence dès la fin de l'hiver ou au tout début du printemps avec une première pulvérisation à la bouillie bordelaise qui suffira à contrer la moniliose sur des arbres peu malades, la bouillie nantaise convient mieux quand les pêchers sont durement touchés. Ensuite, pulvériser tous les 15 jours. De même, 2 à 5 g de permanganate de potassium auront un effet plus radical sur ce type de maladie cryptogamique.

Bouillie nantaise : portez à ébullition 1 L d'eau avec 100 gr de soufre et 50 gr de chaux morte (ou éteinte). Laissez frémir pendant une demi-heure en compensant l'évaporation. On obtient

ainsi un concentré utilisable de nombreuses fois en mélangeant 1 volume de concentré avec 5 volumes d'eau. Laissez refroidir, conservez dans un récipient en verre ou plastique bien fermé. Pulvériser (en se protégeant et en utilisant un pulvérisateur non métallique) uniquement les parties de la plante attaquées par les champignons, tache brune ou noire, duvet blanc car la bouillie nantaise est toxique pour la croissance de la plante et corrosive.

Le mois prochain : la suite

✓ Association des petits jardiniers petitsjardiniers-spdc@hotmail.fr
<http://lespetitsjardiniers-spdc-com.sitego.fr/>
<http://lespetitsjardiniersdespdc.blog4ever.com/>

AGENDA

retrouvez plus d'informations, de photos sur www.saintpierredescorps.fr et sur facebook

► Un Bal Pop pour petits et grands en deux temps samedi 9 février



Cette année le bal'pop sera coloré. A vos habits, accessoires et autres idées pour le fêter. Un grand bal en deux parties. D'abord place aux enfants avec Le p'tit bal, puis à toute la famille avec le Tak'show. Une restauration vous sera proposée pour y passer la soirée. C'est cette diversité qui fait courir les gens aux bals du Tire-Laine, avec en prime un peu de rentre-dedans et une bonne dose d'humour à faire décoincer les enracinés du bord de piste.

Le P'tit bal à 18h

Tak'show à 20h30

Samedi 9 février - salle des fêtes - entrée libre

FÉVRIER

► Jusqu'au 16/02

GUILLAUME LE BAUBE

Exposition

Galerie Chabrier, entrée libre

YANN CARIOU

ET JOUÉ IMAGES

Exposition

Au centre culturel, entrée libre

► Samedi 2/02

LECTURE POUR LES PETITS

Dès 2 ans, 10h30, espace jeunesse, bibliothèque

LÉANDRE

Clown

Spectacle

familial

15h, centre

culturel

3/7€

► Du 5 au 9/02

MARINE RIVOAL

Exposition

Récompensée pour *Petits pois* et *Cui-cui*, Marine Rivoal a participé à plusieurs projets primés tels que la création



d'un court métrage et l'illustration d'une police de caractère d'imprimerie. Exposition sur son travail de gravures.

A la bibliothèque, entrée libre

► Du 5 au 23/02

LE TRAIN

DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

Exposition

Il y a 70 ans, un groupe d'anciens combattants de la Grande Guerre décida de remercier les États-Unis pour les aides apportées à la France depuis le début du XX^e siècle. Conférence de Guy Jouteux, président de l'association des Amis du musée du Bouchardais, mardi 5 février à 18h30 Bibliothèque.

► Mardi 5/02

ANIMATION LECTURE

Dédicace d'Adrien Albert, illustrateur, 17h, bibliothèque

CINÉMA

Les Invisibles

Centre culturel, 20h30

► Mercredi 6/02

CINÉMA

Pachamama

Centre culturel, 14h30

► Samedi 9/02

MARINE RIVOAL

ET JÉRÉMIE FISCHER

Carte blanche

Marine Rivoal sera de 10h à 12h30 et de 14h à 17h à l'espace jeunesse de la bibliothèque, pour une carte blanche avec l'illustrateur Jérémie Fischer qui travaille avec le collectif Orbis Pictus Club, participe à la revue *Nyctalope* depuis sa création en 2008, et co-crée la revue *Pan*. Dès 7 ans, à la bibliothèque, sur inscription

LE BAL POP

Par la Cie du Tire-Laine

Salle des fêtes, 18h (lire ci-dessus)

► Mardi 12/02

CONFÉRENCE

L'histoire de la France et de l'Espagne franquiste par En-

rique Lister Lopez

Bibliothèque, 18h30

CINÉMA

Edmond

Centre culturel, 20h30

► Samedi 16/02

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes.

Venez jouer seul ou à plusieurs. Bibliothèque, espace

jeunesse toute la journée

► Mardi 19/02

CONSEIL MUNICIPAL

Mairie, 20h

CINÉMA

L'incroyable histoire

du facteur Cheval

Centre culturel, 20h30

► Mardi 26/02

ATELIER MÉMOIRE

15h-16h, bibliothèque (lire p.6)

CINÉMA

Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?

Centre culturel, 20h30

MARS

► Du 1 au 30/03

LAURENCE DRÉANO

Exposition

Galerie Chabrier, entrée libre, vernissage vendredi 1^{er} mars,

18h30

► Samedi 2/03

LECTURE POUR LES PETITS

15h-16h, bibliothèque

► Mardi 5/03

LECTURE POUR LES PETITS

Dès 2 ans, 10h30, espace

jeunesse, bibliothèque

► Du 5 au 23/03

LA TÊTE À L'ENVERS

Steampunk et mécanique

(programme disponible à la bibliothèque)

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

**BILLET
TERIE EN
LIGNE**

Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur

<https://billetterie.mairiespdc.fr>

Soizic Jouan

Soizic Jouan est la nouvelle salariée de l'USSP Football. Elle veille à ce que tout fonctionne à l'école de foot, notamment l'encadrement des nouvelles recrues : des ados qui participent comme coachs assistants aux entraînements des tout-petits. L'ancienne bénévole du club a aussi la mission de motiver les filles à rejoindre le club. Et oui, le foot, c'est aussi une histoire de filles et Soizic est là pour le prouver.

Au foot, il faut aussi compter sur les filles et les ados

Soizic Jouan a quitté la région parisienne pour s'installer à Saint-Pierre il y a trois ans. Et tout de suite, elle s'est rapprochée de l'USSP Football pour voir s'ils ne manquaient pas de bénévoles.

« L'USSP Football est le deuxième club du département avec environ 500 licenciés. Il accueille des jeunes de Saint-Pierre, mais aussi de La Ville-aux-Dames et de Tours. Il est attractif. Et il n'y a qu'un seul poste de salarié et trois jeunes en contrat. Comme dans toutes les associations, les bénévoles sont précieux. J'ai donc tout de suite trouvé ma place. »

Elle prenait le train tous les jours pour aller travailler à l'Union nationale du sport scolaire à Paris où elle s'occupait de football et les week-ends, elle se consacrait à sa passion : le football. « Avant l'UNSS, j'ai travaillé au District de foot en Seine-Saint-Denis. » Le football, encore.

En septembre, on lui a proposé le poste de salarié du club. Soizic avait tous les diplômes – le brevet d'État option football et le brevet de moniteur de football – et surtout l'envie de se poser et d'arrêter ces aller-retours quotidiens en train. Et le défi de faire venir plus de filles au club la tentait bien.

« Je ne me rappelle pas ce qui m'a amené à aimer le foot. A mon époque, ce n'était pas vraiment un sport de filles, elles y étaient marginales et il fallait souvent faire des pieds et des mains pour pouvoir en faire. Aujourd'hui, c'est un peu différent. Il y a plus de filles à jouer, ça s'est banalisé. Là où, à mon époque, les seules qui en faisaient étaient des vraies passionnées qui s'étaient débrouillées pour entrer dans un club, aujourd'hui on a aussi des filles qui aiment bien les sports collectifs, les jeux de ballons, c'est une vraie différence. »



Nolann Guillot, Mathys Sebahi et Reda Krime et avec Soizic Jouan

Et comme les filles ont de bons résultats au foot, que la Coupe du Monde féminine de football va se dérouler en France, avec même en mars un match à la Vallée du Cher pour l'équipe de France, il est possible qu'à la rentrée, il y ait pas mal de filles à prendre leur licence.

« C'est toujours bien de commencer jeune, comme ça tous les enfants progressent à la même vitesse. Mais on accepte tous les âges. Moi j'ai commencé à jouer à six ou sept ans. J'ai arrêté après une blessure à trente-huit ans. »

Soizic s'est rendue dans les écoles avec un des trois jeunes en contrat, Abdoulaye, pour parler de foot aux filles et les retours sont plutôt positifs. Abdoulaye a une autre casquette en plus du développement du foot féminin, il propose de l'aide aux devoirs pour les 10-11 ans, qui voudraient faire leurs devoirs avant de commencer l'entraînement. Plutôt malin.

Parmi les 500 licenciés du club, il y a pas loin de 200 enfants à l'école de foot que Soizic coordonne. Et à la rentrée prochaine, le club, qui acceptait les petits à partir de 5

ans, accueillera désormais les enfants dès 4 ans, « c'est plus de la coordination et des jeux, mais c'est déjà une manière d'apprendre à interagir avec les autres. »

« L'USSP est un club avec des bons jeunes. Dans « école de football », il y a le mot « école ». On leur donne des règles de vie en société, le fair-play, le respect des horaires, des gens, des locaux. On leur apprend aussi à ne pas gaspiller l'eau et à faire le tri sélectif... »

Il y a quelques mois, trois ados, Mathys Sebahi, Nolann Guillot et Reda Krime sont venus spontanément proposer leur aide pour encadrer les 6-7 ans.

« Tous les mercredis, ils sont sur le terrain. Ils suivent des formations et c'est une super expérience pour eux. Ils se responsabilisent et cela leur permet d'acquérir une certaine maturité. Les petits trouvent ça bien d'avoir des « grands » qui s'occupent d'eux. Et pour le club, cela permet d'avoir des recrues sérieuses et motivées. De futurs entraîneurs, peut-être. C'est un projet que l'on aimerait développer avec d'autres adolescents. »

paroles
USSP Football
stade Carnélinat
rue Danielle
Casanova.
www.usspfootball.com
usspfootball@club.fr